

Le 27 Mai 2026

A l'attention des membres  
Du Conseil Municipal de Sallertaine

Cher(e) Collègue,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en séance publique,

**Le Vendredi 05 Juin 2026**  
**A 20 h 30 précises à la mairie.**

Ordre du Jour

- 1-Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux
- 2-Dénomination de la voirie du lotissement Le Clos des Chênes 5
- 3-Désignation des représentants au comité de Pilotage Natura 2000/Ramsar
- 4-Désignation d'un référent déontologie pour les élus locaux
- 5-Désignation d'un élu pour siéger au sein d'Esnoy
- 6-Adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de gestion de la Vendée
- 7-Modification simplifiée n°4 PLU de Saint Jean de Monts
- 8-Dossier de modification n°1 du SCOT : consultation des communes pour avis
- 9-Acquisition de la parcelle G 821
- 10-Présentation pour validation du projet de lotissement le Clos des Chênes 6
- 11-Bail de la Cave : modification de l'activité
- 12-Autorisation de décollage d'une montgolfière depuis le pré des Bouchauds
- 13-Compte Financier Unique 2026 : lotissement La Grande Croix 2
- 14-Utilisation du nom « Sallertaine »
- 15-Décisions prises dans le cadre de la délégation
- 16-Questions diverses

Comptant sur votre présence et avec mes remerciements,  
Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,  
MENUET Jean-Luc

